

LES HALLES DE SALLES LAVALETTE

Dans les siècles passés, toutes les communes où se tenaient régulièrement foires et marchés importants, possédaient leur halle. Près de nous, celle de Villebois Lavalette, construite en 1665, en est un remarquable exemple.

Salles-Lavalette, avec ses foires de grande renommée eut aussi sa halle et même « ses halles ».

La première, si ancienne qu'il est impossible d'en retrouver l'origine, était adossée tout le long du mur de l'église longeant la rue, côté place. Construite en bois avec charpente sur poteaux, elle ressemblait à une sorte de hangar long et peu profond. Mais sa longueur fut réduite lors de l'édification des contreforts du clocher au XVIII^{ème} siècle. On l'appelait alors la « **petite halle** ». Nous ignorons sa date de démolition, cependant, elle existait encore en 1839, « à titre provisoire » pouvait-on lire.

A cette époque, il y avait à Salles-Lavalette douze foires par an, plus un marché par semaine. Super U n'avait pas encore ouvert...

En 1821, le Conseil Municipal décida la construction d'une « **nouvelle halle** ». Celle-ci sera construite en 1824 à l'arrière du chevet de l'église, en bordure du mur qui délimitait le cimetière de l'époque. Elle occupait donc l'actuelle petite place, agrémentée par l'élégante balustrade en pierre que nous connaissons tous. Construite en maçonnerie, elle mesurait 180 m² couverts. On trouvait à l'intérieur « 18 bancs attachés de trois mètres dont 6 étaient réservés aux bouchers ». Nous voyons encore à Villebois des bancs du même genre. Les espaces de vente mis en location étaient une source de revenus pour la commune.

Vers 1850, l'importance et la renommée des foires de Salles-Lavalette prenant de plus en plus d'ampleur...la halle s'avéra trop petite pour accueillir tous les forains désirant y prendre place. En 1861, soit 10 ans plus tard, le Conseil municipal décide la construction d'une deuxième halle. Elle sera réservée aux bouchers. Ce bâtiment est encore visible aujourd'hui : c'est celui qui abrite le Bureau de Poste et la salle des fêtes.

Salles-Lavalette offrait donc aux commerçants deux halles : « **la nouvelle halle** » et « **la halle aux bouchers** ». Tout semblait bien se passer lorsqu'en 1876, la nouvelle halle subit un violent incendie. Malgré tous les efforts cette halle fut entièrement détruite. Les moyens pour combattre le feu étaient inexistantes.

Il ne restait donc plus que la « **halle aux bouchers** ». Cette dernière, avec ses arcades ouvertes sur la rue fut le témoin des foires dont l'importance nous est difficilement imaginable aujourd'hui.



NB : Ce texte est extrait d'un document « Promenade à Salles Lavalette » écrit par Monsieur Daniel MARONNAUD, Maire de Salles Lavalette entre 1965 et 1983 humaniste et historien passionné.

Qu'il lui soit ici rendu hommage.